

## « 1 Corinthiens 7 » (2)

Un programme d'enseignement biblique et de formation spirituelle sur la VIE AFFECTIVE  
Christian CHASTAGNER, pasteur – Rouen – février 2011

---

Après la lecture complète du chapitre 7 des Corinthiens, suivie d'une introduction générale sur le thème, je propose de découper l'étude en 3 volets à partir des « adresses signalées par l'apôtre » :

verset 8 : « À ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves »

verset 10 : « À ceux qui sont mariés »

verset 12 : « Aux autres... » (aux couples « mixtes » sur le plan spirituel)

***Nous allons donc aborder ici les CONSEILS donnés à ceux qui ne sont pas mariés, ou pas encore mariés, ou aux veuves (veufs).***

### 1 Corinthiens 7. 7 à 9 et 25 à 35 (Lecture proposée dans la version dite du Semeur)

On a parfois pensé, avec ces versets, que Paul n'était pas favorable au mariage, et certains lecteurs bibliques ont même pu le qualifier de misogyne...!

Souvenons-nous premièrement que Paul a été appelé par Jésus à un ministère international (Actes 9.15) à la différence des 12 premiers apôtres !

La vocation missionnaire de ce pionnier allait exiger de lui de multiples voyages, longs et difficiles, et de nombreux séjours à l'étranger pour implanter des Assemblées puis, les visiter ensuite... des choses qui apparaissent naturellement incompatibles avec une vie de famille normale.

Il parle donc ici d'appel de Dieu, de don particulier, de vocation qui implique des exigences comme celle d'être seul.

Les commentateurs pensent que l'apôtre était célibataire ou qu'il est resté veuf.

**Le célibat peut en effet se comprendre aisément lorsqu'il est lié à une vocation particulière,** une mission qui exige beaucoup de temps ou qui éloigne régulièrement d'un lieu de vie et d'un foyer. Certains missionnaires, ainsi que d'autres servantes ou serviteurs de Dieu, ont jugé utile de ne pas se marier pour se consacrer essentiellement à leur appel.

Ce fut pour chacun d'eux l'objet d'une décision personnelle, mûrement réfléchie et paisiblement acceptée, devant ce Dieu qui les appelait.

À la lumière des versets 25 à 35, nous comprenons que Paul n'oppose finalement pas le mariage et le célibat, en poussant les lecteurs à rester à tout prix célibataires (comme certains l'ont compris), mais l'apôtre pose surtout la question de la consécration et du service de Dieu :

Il semble à l'apôtre, en observant l'Assemblée de Corinthe, que beaucoup de couples aient de la peine à rester engagés dans le service de Dieu une fois mariés, alors que seul, chacun d'eux l'était davantage avant son mariage !

Ce n'est d'ailleurs pas une remarque pastorale propre aux Corinthiens du 1<sup>er</sup> siècle !

C'est la tentation qui s'est présentée à beaucoup de couples chrétiens depuis et qui se présente encore, hélas !

Peut-être aujourd'hui plus encore qu'hier, nous observons hélas que le travail, le travail des deux conjoints, les engagements financiers, une maison à construire, les loisirs et d'autres choses embarrassent la vie spirituelle et ecclésiale de certains couples. On ne peut plus servir le Seigneur comme avant, quand on était célibataire !

L'objectif de son instruction est clairement défini au verset 35 :

L'apôtre ne veut piéger personne mais encourage les lecteurs à faire ce qui est bienséant, ce qui convient bien, qui « fonctionne bien » et glorifie le Seigneur !

Or, le but de la vie chrétienne, quel que soit l'état dans lequel on se trouve (célibataire, marié, veuf...), est de s'attacher au Seigneur et de le servir de mieux en mieux. (*1 Corinthiens 15.58*)

Le mariage ne doit pas nous éloigner du Seigneur... comme le célibat d'ailleurs !

Il existe effectivement des mariages qui éloignent de l'Assemblée, du service de Dieu et des engagements pris devant Dieu, pour finir dans quelques cas même à détacher de Christ.

Il existe des mariages qui nous entraînent aussi dans des distractions, des loisirs et des fréquentations qui abîment et salissent notre vie chrétienne.

Mais cette remarque reste également vraie pour le célibat !

Le célibat lié à une vocation particulière, évoqué par l'apôtre Paul, n'est pas le seul qui existe.

**Le célibat peut être également compris et accepté lorsqu'il s'agit d'un choix personnel, librement consenti et joyeusement accepté.**

Ce choix est alors directement lié à une difficulté particulière (de santé par exemple) ou à un autre impératif familial ou matériel, jugés prioritaires par l'intéressé(e).

Là encore, il doit faire l'objet d'une réflexion strictement personnelle devant le Seigneur.

Autrement, le chrétien vivra tristesse et frustrations.

Il existe enfin des célibats mal acceptés parce que subis, imposés par le temps, certains échecs sentimentaux, ou par un entourage familial ou social qui manque de sagesse ou de sens des responsabilités. Ces célibats sont peut-être les plus nombreux...

Ici comme ailleurs, la Grâce du Seigneur pourra toujours aider à la guérison des cœurs, apportant certaines compensations divines, voire même la réalisation d'un projet de mariage plus tardif.

**Toutefois, il faut dire ici que les célibats doivent rester des exceptions à la règle générale** posée par Dieu dans le livre de la Genèse, enseignée au fil des Saintes Écritures et rappelée par le Seigneur Jésus lui-même, dans la Nouvelle Alliance, celle qui régit notre vie.

Genèse 2.18 et 22 à 24

Marc 10. 2 à 9

1 Corinthiens 11. 8 à 12

La règle générale du mariage est donc énoncée par Dieu, lui-même, qui « *déclare qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul !* »

Dès le commencement, la création de l'être humain est prévue non comme « un individu » mais comme « un couple », même s'il y aura deux étapes consécutives à la chose. Jésus le rappellera dans l'Évangile.

Ce sont deux êtres complémentaires et interdépendants qui œuvrent ensemble à leur bonheur et à celui des autres, affirme l'apôtre Paul.

Voilà donc la volonté générale de Dieu pour toute créature.

## ***Conseils bibliques pour le mariage !***

### 1 Corinthiens 7. 36 et 39

Il y a ici dans ces versets une sagesse et un équilibre qui doivent être notés par ceux qui sont dans une telle démarche de mariage (ou qui le seront), retenus aussi par tous ceux qui pourraient les accompagner.

(Dans le contexte culturel et historique, les parents avaient une place reconnue).

Nous notons donc :

#### **1. L'homme a une certaine latitude dans sa recherche ; il exerce sa volonté, il se marie « avec qui il veut, quand il veut... »**

Ces versets semblent contredire ceux qui ont parfois pensé qu'il existe obligatoirement pour le chrétien (la chrétienne) un époux idéal ou une épouse divinement désignée...

Dans ce domaine, comme dans tous les autres où notre responsabilité s'engage, nous devons exercer une observation, une recherche d'informations, une communication et une réflexion qui nous appartiennent...

Des choses qui peuvent sans doute être avantageusement doublées par la prière comme partagées avec quelqu'un de confiance, si cela est possible.

Cette responsabilité personnelle exige de l'attention, de l'écoute, de la disponibilité, de la confiance, de l'ouverture, de la simplicité dans les relations humaines...

#### **2. L'apôtre rappelle en même temps des principes et des promesses pour garantir la bénédiction d'en haut ! Il parle de « mariage dans le Seigneur ».**

Il existe donc des TEXTES BIBLIQUES que les chrétiens en démarche de mariage doivent connaître :

### 2 Corinthiens 6.14 à 7.1

Un principe général quand il s'agit de s'associer et de s'unir en vue de projets...

C'est un risque, pour son avenir et celui de l'autre, que de fréquenter un non-chrétien ou une non-chrétienne...

C'est donc sans doute prématuré que de se déclarer à quelqu'un qui vient aux réunions mais n'est pas encore engagé... (confusion spirituel/sentimental)

### Matthieu 5. 27 à 30

L'affectif se gère difficilement... Il y a d'abord le regard, le second regard... et puis, la main... et l'enchaînement entre les deux peut être rapide, hélas !

L'affectif est comme « une cocotte minute qu'on contrôle mal ! »

Prévenu aussi solennellement, le chrétien doit donc être sérieux, parfois sévère avec lui-même, voire radical... Jésus n'encourage pas à l'automutilation dans ce texte (!) mais, dans un langage imagé bien saisi des orientaux, à savoir « couper » certains contacts ou relations et à savoir gérer ses regards et sa vision...

Il y a des choses comme le flirt, les soirées mondaines et autres « booms »... qui ne conviennent plus à ceux qui professent le nom de Jésus !

Il y a des lieux et des ambiances que le chrétien ne fréquente plus, puisqu'il est né de nouveau et que l'amour du Père demeure en lui. (*1 Jean 2.15*)

Par contre, les jeunes et tous les chrétiens peuvent avoir des relations fraternelles saines, partager repas, sorties, vacances ou autres loisirs sous le regard du Seigneur qui a prévu qu' « *il y ait sous le soleil un temps pour toute chose* » (Ecclésiaste 3), le même « *qui a donné toutes choses afin que nous en jouissions* » (1 Timothée 6.17).

### 1 Timothée 5. 3 à 16

Il y a veuve et veuve... (veuf et veuf) ! Les cas de figure sont différents !

Il y a ces veuves véritablement seules, sans famille, et puis les autres, assistées au plan matériel.

Il y a également certaines jeunes veuves qui peuvent se détacher de Christ, qui peuvent vivre dans les plaisirs et donc « jugées spirituellement mortes »... et puis, d'autres.

Paul rappelle ici, comme chez les Corinthiens, qu'elles peuvent se remarier dans le Seigneur.

Il signale que certaines ont été en danger au plan affectif et ont alors exposé leur vie spirituelle et leur témoignage, ainsi que celui de l'Église.

(Ces questions affectives sont souvent en liaison avec la vie spirituelle et le témoignage de l'Église : « *on entend généralement dire qu'il y a chez vous...* » (1 Corinthiens 5)

Paul insiste pour que certains se remarient donc et retrouvent une vie conjugale et familiale équilibrée et normale, la solution face à la tentation et au mauvais témoignage !

Le remariage après un décès est donc autorisé par la Bible mais reste là encore un choix personnel, librement consenti par les intéressés et sans doute réfléchi aussi.

D'autres peuvent choisir de rester seules (seuls)... (*1 Corinthiens 7.40*)